



A l'attention des membres de l'asbl Vent +
Parvis Notre Dame, 18
1400 Nivelles

Mesdames,
Messieurs,

Nous vous remercions pour votre courrier du 22 mai 2018 relatif aux élections communales du 14 octobre 2018 qui a retenu toute notre attention.

Tout d'abord, nous tenons à vous féliciter pour votre implication dans les différentes actions pour un avenir durable pour Nivelles. Elle témoigne de l'indispensable engagement citoyen dans la politique et démontre l'efficacité d'une action conjointe entre citoyens et autorité locale

Depuis plusieurs années, votre association est reconnue par les citoyens de Nivelles. A juste titre, car vous avez obtenu des résultats concrets dans l'intérêt général.

La politique énergétique a toujours été très importante et elle est de plus en plus transversale. Nul besoin de vous rappeler les défis climatiques auxquels nous sommes confrontés. Nivelles s'est déjà engagée dans la lutte contre le dérèglement climatique et a posé plusieurs actes concrets dont le plan climat que vous évoquez dans votre courrier. Ce plan démontre la transversalité des actions en fixant des mesures sur le transport, le chauffage,

ECOLO estime que ce n'est qu'un début, que d'autres décisions doivent encore être prises sur le développement des énergies renouvelables, sur le stockage de l'électricité, la performance énergétique des bâtiments, etc.....

Ces décisions ne doivent pas être le résultat d'un caucus entre responsables politiques mais doivent être réfléchies avec plusieurs acteurs, dont les citoyens de Nivelles. Pour ECOLO, la dimension participative est incontournable.

C'est dans cet esprit que nous abordons les réponses à vos questions.

A/Considérations générales

Cette participation citoyenne devra être inscrite dans la future déclaration de politique générale 2018-2024, non seulement sur le développement éolien mais aussi sur les autres énergies renouvelables. Ceci fera l'objet d'une motion spécifique présentée au conseil communal, dans la continuité du plan climat. Cette participation ne se cantonne pas à l'éolien et concerne tous les projets d'énergies renouvelable.

B/ Énergie éolienne

Comme vous l'évoquez dans votre courrier, plusieurs projets éoliens seront proposés à Nivelles. Pour ECOLO, la Ville doit continuer à jouer un rôle important, soit par une participation financière, soit par un rôle de facilitateur entre opérateurs privés, publics et avec les citoyens. Encore une fois, nous insistons sur un point incontournable : la participation citoyenne, que la Ville de Nivelles défend depuis 2012. Cette participation doit évidemment être significative. Un chiffre de 33% au moins de participation citoyenne, tel que fixé dans la motion de 2008, nous paraît adéquat.

C/ Biomasse

Un audit énergétique a été réalisé et certains bâtiments (Waux hall, Samiette et CPAS) ont été abordés dans le plan climat. Plusieurs actions de rénovation et d'isolation ont été concrétisées ces dernières années. Il est clair que des actions doivent être poursuivies et doivent envisager toutes les solutions d'énergies renouvelables. L'exemple de rénovation des serres communales doit inspirer d'autres projets. ECOLO défend l'installation de chauffage collectif dans les nouvelles constructions qui sont en discussion. Ceci pourra inclure la pose de panneaux photovoltaïques, le stockage de l'électricité, la biomasse et toute forme de filière évitant le recours aux énergies fossiles et au nucléaire.

ECOLO exigera donc des mesures suivantes :

- Poursuivre la sensibilisation auprès du grand public et du privé
- Conditionner les permis d'urbanisme et d'environnement à l'installation de chauffage et d'électricité issus du renouvelable
- Augmenter les PEB
- Envisager les filières de bois-énergie et de bio méthanisation dans les bâtiments communaux, lorsque les conditions techniques le permettent
- Le soutien à la plantation de bois énergie (par ex du miscanthus) destiné particulièrement aux agriculteurs.

D/ Solaire photovoltaïque

Le plan climat a démontré que deux ressources de renouvelables sont particulièrement performantes : l'éolien et le photovoltaïque.

ECOLO estime que toutes les mesures permettant le déploiement du photovoltaïque dans la Ville doivent être prises.

L'action publique doit se concentrer sur :

- la réalisation d'un inventaire des toitures des bâtiments publics et privés aptes à être équipés de panneaux PV
- La pose de PV sur les toits des bâtiments communaux lorsque les conditions techniques le permettent
- Le recours à la participation citoyenne par l'implication des coopératives
- Le développement des mesures de stockage en exigeant que les promoteurs privés incluent cela dans leurs projets de construction
- Conditionner les permis d'urbanisme et d'environnement à l'installation de chauffage et d'électricité issus du renouvelable
- Augmenter les PEB

E/ URE

Nivelles octroie des primes aux propriétaires pour l'isolation de leurs bâtiments. Ces primes sont complémentaires aux primes de la Région wallonne. Ce système a bien fonctionné en 2014 et 2015, mais l'octroi des primes a fortement diminué depuis lors, à cause des réformes en Wallonie. Les mesures prises par le Ministre Furlan ont freiné les investissements des particuliers. ECOLO estime qu'il faut encourager concrètement les citoyens à investir si on veut atteindre les objectifs européens. Nivelles ne peut donc travailler seule. ECOLO continuera à défendre des primes communales mais il faut que la Région wallonne joue son rôle.

Pour les propriétaires/loueurs, ceci n'est pas de compétence communale. Des mesures telles qu'une rénovation par le locataire (avec des primes) conditionnées à un engagement du propriétaire à maintenir le locataire est une solution crédible.

En ce qui concerne les logements sociaux des programmes tels que PIVERT doivent être actualisée et renforcés.

F/ Information et sensibilisation

ECOLO est favorable à la sensibilisation et l'information. Elle est déjà présente dans l'action de la Ville et doit certainement être amplifiée. Dans ce domaine aussi, la participation est indispensable. ECOLO est très favorable à la proposition de Vent + pour la mise sur pied d'une structure permettant d'animer le plan communication pour la prochaine mandature. Cette structure pourra travailler pour les écoles, les mouvements de jeunesse mais aussi pour l'ensemble des citoyens de la Ville. Tous les outils sont les bienvenus et la liste proposée par Vent + pourra être complétée, notamment par une communication sur les réseaux sociaux.

Pour conclure cette réponse, la collaboration avec Vent + a été exemplaire durant cette dernières années et doit être poursuivie dans les années à venir, d'autant que le plan climat est prévue jusque 2030.

Ci-joint, nous vous faisons parvenir un extrait de notre programme qui concerne le chapitre énergie

Programme complet sur <https://www.ecolonivelles.com/projets>



Pour ECOLO Nivelles
Pascal Rigot

